



BULLETIN D'ADHÉSION

Membre Actif

COLLEGE EDITEURS

Bureau de la Presse Gratuite d'Annonces

Société Editrice :

Nom de la société :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Fax :

Site web :

Date de création :

Date d'arrêté du bilan :

Capital (en €) :

Forme juridique :

N° RCS :

Code APE :

N° Siret :

Affiliation à un Groupe :

Publication :

(Remplir les champs si différents des précédents)

Nom du support :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Fax :

Site web :

Email :

Date de création :

Date d'exploitation :

Périodicité :

Format de la publication :

Thématique :

Pagination moyenne :



Publicité : Nom du contact / Tél. / EMail

Petites Annonces : Nom du contact / Tél. / EMail

Tirage du support :

Mise en Distribution totale :

Jour de parution :

Jour de distribution :

Le contrôle aura-t-il lieu à l'adresse de la société éditrice oui non

Si non, préciser l'adresse du contrôle :

Services complémentaires :

- Abonnement au Logiciel Décisionnel : oui non
- Adhésion Numéo : oui non

Représentant légal à l'Assemblée Générale de l'ACPM

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom : Nom :

Fonction : Email :

Téléphone : Fax :

Adresse :

Code postal : Localité :



Je, soussigné(e)....., agissant en qualité de (fonction).....
déclare avoir pris connaissance des Statuts, du Règlement intérieur et du Règlement d'Application me concernant et vouloir adhérer à l'ACPM.

Je m'engage à fournir à l'ACPM, ou à ses représentants mandatés, aux dates et dans la forme que celui-ci fixera, les informations lui permettant de déterminer avec exactitude la distribution de la publication.

1. J'accepterai la publication des résultats des contrôles de la distribution du quotidien ou périodique concerné, effectués par l'ACPM.
2. Je me conformerai à ses règles, en particulier celles concernant la présentation et la communication, par quelque moyen que ce soit, des informations relatives à la distribution de la publication telle qu'elle apparaîtra sur les procès-verbaux de contrôle.
3. Dans le cas où la publication ci-dessus mentionnée aurait cessé d'être contrôlée par l'ACPM, elle n'utiliserait plus le logo de cet organisme et veillerait à ne pas fournir d'information susceptible de laisser croire que sa distribution est toujours contrôlée.
4. Le non respect des règles édictées par l'ACPM peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'Association et l'usage abusif du logo ACPM est réprimé par les Tribunaux.

Éléments à joindre à votre demande :

- ▶ Un chèque à l'ordre de l'ACPM / OJD d'un montant de [] Euros (TTC)(montant en saisie manuelle) correspondant au Droit Fixe en vigueur.
- ▶ Un logo de votre publication au format jpg ou png de haute qualité est à adresser à Chantal Naudin : chantal.naudin@acpm.fr.
- ▶ Deux exemplaires de la publication.
- ▶ Mettre en place un abonnement de la publication au nom de M. Philippe Rincé, ACPM, 44 rue Cambronne - 75015 Paris.

Fait à....., le.....

Signature